

MACONNERIE BERNEUX
Société par actions simplifiée au capital de 346 800 euros
Siège social : Zone Industrielle, Rue de la Ferronnerie, 37530 NAZELLES-NEGRON
388 703 993 RCS TOURS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE
DU 26 JUIN 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025, s'élevant à 22 864 euros, de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice 22 864 euros
- En totalité au compte « Autres réserves » 22 864 euros
Dont le solde est ainsi de 1 282 604 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale rappelle le montant des dividendes distribués au titre des trois exercices précédents :

Exercices	Dividende total	Abattement Dividende éligible	Abattement Dividende non éligible
31/12/2024	300 000 €	300 000 €	NEANT
31/12/2023	700 000 €	700 000 €	NEANT
31/12/2022	700 000 €	700 000 €	NEANT

Vote de l'Assemblée Générale Mixte du 26 juin 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président
Pour la société **HOLDING BERNEUX**
Monsieur Laurent BERNEUX



COMPTES ANNUELS

EXERCICE Clos au 31 Décembre 2025

SAS Maçonnerie BERNEUX

Rue de la Ferronnerie

37530 NAZELLES NEGRON

Ambission
Expertise Comptable Formations Conseil

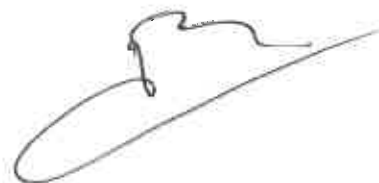
8 rue du Château

37550 SAINT AVERTIN

TEL : 06.77.74.23.99

b.descheloch@ambission.fr

*Cachet
conforme*



Bilan Actif

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)			
	Frais d'établissement (II)			
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais de développement			
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires		207	676
	Fonds commercial	126 533	126 533	126 533
	Autres immobilisations incorporelles			
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains			
ACTIF CIRCULANT	Constructions			
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	350 747	422 769	490 032
	Autres immobilisations corporelles	153 604	101 678	21 664
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)			
	Participations	4 216	4 216	4 216
	Titres imm. de l'activité de portefeuille			
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts			
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	8 202	8 202	8 202
	Total de l'actif immobilisé (III)	643 301	663 604	651 323
	STOCKS ET EN-COURS			
	Matières premières, approvisionnements	68 461	73 759	75 016
	En-cours de production	12 151	56 485	59 465
	Produits finis			
	Marchandises			
	Avances et Acomptes versés sur commandes	4 750		263
	CREANCES (2)			
	Créances clients et comptes rattachés	1 255 182	1 014 709	1 034 101
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	Autres créances	409 413	875 908	1 528 119
	Charges constatées d'avance	127 844	139 889	136 802
	Capital souscrit appelé, non versé			
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
	Actions propres			
	Autres titres			
	Instruments financ. à terme et jetons détenus			
	Disponibilités	1 265 947	1 338 777	1 452 285
	Total de l'actif circulant (IV)	3 143 749	3 499 527	4 286 051
	Frais d'émission des emprunts (V)			
	Primes de remboursement des emprunts (VI)			
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)			
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	3 787 051	4 163 131	4 937 374
(1) dont immobilisations financières à moins d'un an		1 793 928	2 043 880	2 712 863
(2) dont créances à moins d'un an				

Bilan Passif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
Capitaux Propres	Capital (dont versé 346 800)	346 800	340 000	340 000
	Primes d'émissions, de fusions, d'apports, ...			
	Ecart de réévaluation			
	Ecart d'équivalence			
	RESERVES			
	Réserve légale	34 680	34 000	34 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves	1 259 740	1 480 005	1 846 136
	Report à nouveau			
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	22 864	87 215	333 869
	Subventions d'investissement		37	1 678
	Provisions réglementées		10 504	10 504
	Total des capitaux propres	1 664 084	1 951 761	2 566 186
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs			
	Avances conditionnées			
	Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques	47 512	54 700	59 700
	Provisions pour charges			
	Total des provisions	47 512	54 700	59 700
DETTES	DETTES FINANCIERES			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	245 445	212 568	144 751
	Emprunts et dettes financières divers (2)		553 073	524 837
	Instruments financiers à terme			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	DETTES D'EXPLOITATION			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 167 838	951 269	1 047 898
	Dettes fiscales et sociales	571 706	367 804	478 987
	DETTES DIVERSES			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes	90 467	71 956	114 845
	Produits constatés d'avances			168
	Total des dettes (1)	2 075 455	2 156 670	2 311 487
	Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif			
	TOTAL PASSIF	3 787 051	4 163 131	4 937 374
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		22 864,38	87 214,85	333 868,80
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acpt reçus sur cdes en cours)		1 914 598	2 026 840	2 291 750
(2) Dont emprunts participatifs				

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			
	Production vendue (Biens)	996	3 989	137
	Production vendue (Services)	5 771 494	5 624 775	7 629 299
	Montant net du chiffre d'affaires	5 772 490	5 628 764	7 629 436
	Production stockée	(44 334)	(2 980)	(55 835)
	Production immobilisée			
	Subventions	37	8 235	
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	25 605	40 132	79 570
	Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corporelles	6 500		
	Autres produits	8 194	8	203
Total des produits d'exploitation		5 768 492	5 674 159	7 653 375
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			
	Variation de stocks			
	Achats de matières et autres approvisionnements	1 385 061	1 274 552	1 955 815
	Variation de stocks	5 298	1 257	1 722
	Autres achats et charges externes (1)	2 757 267	2 908 245	3 662 396
	Impôts, taxes et versements assimilés	22 945	21 438	24 601
	Salaires	793 324	723 906	869 602
	Cotisations sociales	573 933	493 375	530 143
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :			
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements	198 579	199 815	219 317
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	131	1 028	
	Dotations aux provisions	6 400	12 800	17 299
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			
	Autres charges	873	3 981	5 064
Total des charges d'exploitation		5 743 811	5 640 396	7 285 959
RESULTAT D'EXPLOITATION		24 681	33 762	367 415
(1) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier		1 292	46 826	77 028
- Redevances de crédit-bail immobilier				

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
RESULTAT D'EXPLOITATION		24 681	33 762	367 415
Opéra- comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée			
	Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)			
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)			
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	4 630	89 156	79 903
	Reprises sur dépréciations et provisions			
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
	Produits des cessions d'immobilisations financières			
Total des produits financiers		4 630	89 156	79 903
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.			
	Intérêts et charges assimilées (3)	7 787	2 708	3 298
	Différences négatives de change			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
Total des charges financières		7 787	2 708	3 298
RESULTAT FINANCIER		(3 157)	86 448	76 604
RESULTAT COURANT avant impôts		21 524	120 211	444 019
	Produits exceptionnels	11 801	1 640	1 730
	Charges exceptionnelles	5 342	6 400	7 092
RESULTAT EXCEPTIONNEL		6 460	(4 760)	(5 363)
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices		5 119	28 236	104 788
Total des produits		5 784 923	5 764 955	7 735 007
Total des charges		5 762 059	5 677 740	7 401 138
RESULTAT DE L'EXERCICE		22 864	87 215	333 869
(2) dont produits concernant les entités liées		974	61 998	75 105
(3) dont intérêts concernant les entités liées				

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			
	Production vendue (Biens)	996	3 989	137
	Production vendue (Services)	5 771 494	5 624 775	7 629 299
	Montant net du chiffre d'affaires	5 772 490	5 628 764	7 629 436
	Production stockée	(44 334)	(2 980)	(55 835)
	Production immobilisée			
	Subventions	37	8 235	
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	25 605	40 132	79 570
	Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corporelles	6 500		
	Autres produits	8 194	8	203
Total des produits d'exploitation		5 768 492	5 674 159	7 653 375
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			
	Variation de stocks			
	Achats de matières et autres approvisionnements	1 385 061	1 274 552	1 955 815
	Variation de stocks	5 298	1 257	1 722
	Autres achats et charges externes (1)	2 757 267	2 908 245	3 662 396
	Impôts, taxes et versements assimilés	22 945	21 438	24 601
	Salaires	793 324	723 906	869 602
	Cotisations sociales	573 933	493 375	530 143
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :			
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements	198 579	199 815	219 317
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	131	1 028	
	Dotations aux provisions	6 400	12 800	17 299
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			
	Autres charges	873	3 981	5 064
Total des charges d'exploitation		5 743 811	5 640 396	7 285 959
RESULTAT D'EXPLOITATION		24 681	33 762	367 415
(1) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier		1 292	46 826	77 028
- Redevances de crédit-bail immobilier				

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
RESULTAT D'EXPLOITATION		24 681	33 762	367 415
Opéra- comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2) Autres intérêts et produits assimilés (2) Reprises sur dépréciations et provisions Différences positives de change Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie Produits des cessions d'immobilisations financières	4 630	89 156	79 903
	Total des produits financiers	4 630	89 156	79 903
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux prov. Intérêts et charges assimilées (3) Différences négatives de change Valeurs comptables des immobilisations financières cédées Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie	7 787	2 708	3 298
	Total des charges financières	7 787	2 708	3 298
RESULTAT FINANCIER		(3 157)	86 448	76 604
RESULTAT COURANT avant impôts		21 524	120 211	444 019
	Produits exceptionnels	11 801	1 640	1 730
	Charges exceptionnelles	5 342	6 400	7 092
RESULTAT EXCEPTIONNEL		6 460	(4 760)	(5 363)
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices		5 119	28 236	104 788
Total des produits		5 784 923	5 764 955	7 735 007
Total des charges		5 762 059	5 677 740	7 401 138
RESULTAT DE L'EXERCICE		22 864	87 215	333 869
(2) dont produits concernant les entités liées		974	61 998	75 105
(3) dont intérêts concernant les entités liées				

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 787 051 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **5 784 923 euros** et un total **charges** de **5 762 059 euros**,dégageant ainsi un **résultat** de **22 864 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 1^{er} janvier 2010, la société SAS Maçonnerie Berneux est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL Holding Berneux

Annexe libre

Etat exprimé en euros

Règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, qui modifie le règlement ANC n°2014-03 relatif au Plan Comptable général, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

En présence d'un changement de réglementation appliqué de manière prospective (Art. 831-3 du PCG), il est nécessaire de fournir toute information ayant un caractère pertinent à la compréhension des changements opérés dès lors que l'impact peut être significatif .

- Présentation des montants comptabilisés dans le résultat courant 2025 d'éléments qui auraient figuré en résultat exceptionnel avant l'application du Règlement .

- * Produit de cession des éléments d'actifs cédés : 6500 euros
- * Valeur comptable des immobilisations cédées : néant
- * Amendes et pénalités : 45 euros
- * quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice 2025 et comptabilisée dans le résultat d'exploitation 2025 : 37 euros

- Présentation des changements induits par la suppression de la technique des transferts de charges.

* Montant des remboursements de frais de personnel comptabilisés au crédit des charges de personnel en 2025

- remboursement de cotisations patronales CCPB : 2816 euros
- remboursement d'indemnités journalières : 10935 euros
- avantages en nature du personnel : 7632 euros

* Montant des prises en charge de formation comptabilisées au crédit d'un compte de charges externes en 2025 : 504 euros

* Montant des refacturations de frais généraux holding comptabilisés en chiffre d'affaires : 4058 euros

* Montant des indemnités d'assurance comptabilisés en produits d'exploitation : 8176 euros

Compte de Résultat

Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

		12 mois	% C.A.	12 mois	% C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)	996	0,02	3 989	0,07
	Production vendue (Services et Travaux)	5 771 494	99,98	5 624 775	99,93
	Montant net du chiffre d'affaires	5 772 490	100,00	5 628 764	100,00
	Production stockée	(44 334)	-0,77	(2 980)	-0,05
	Production immobilisée				
	Subventions	37		8 235	0,15
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	25 605	0,44	40 132	0,71
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	6 500	0,11		
	Autres produits	8 194	0,14	8	
Total des produits d'exploitation		5 768 492	99,93	5 674 159	100,81
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières et autres approvisionnements	1 385 061	23,99	1 274 552	22,64
	Variation de stocks	5 298	0,09	1 257	0,02
	Autres achats et charges externes	2 757 267	47,77	2 908 245	51,67
	Impôts, taxes et versements assimilés	22 945	0,40	21 438	0,38
	Salaires	793 324	13,74	723 906	12,86
	Cotisations sociales	573 933	9,94	493 375	8,77
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	205 109	3,55	213 643	3,80
	Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées				
	Autres charges	873	0,02	3 981	0,07
Total des charges d'exploitation		5 743 811	99,50	5 640 396	100,21
RESULTAT D'EXPLOITATION		24 681	0,43	33 762	0,60
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participation				
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé				
	Autres intérêts et produits assimilés	4 630	0,08	89 156	1,58
	Reprises sur dépréciations et provisions				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie				
	Produits des cessions d'immobilisations financières				
	Total des produits financiers	4 630	0,08	89 156	1,58
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées	7 787	0,13	2 708	0,05
	Différences négatives de change				
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières		7 787	0,13	2 708	0,05
RESULTAT FINANCIER		(3 157)	-0,05	86 448	1,54
RESULTAT COURANT avant impôts		21 524	0,37	120 211	2,14
Produits exceptionnels		11 801	0,20	1 640	0,03
Charges exceptionnelles		5 342	0,09	6 400	0,11
RESULTAT EXCEPTIONNEL		6 460	0,11	(4 760)	-0,08
Participation des salariés aux résultats					
Impôts sur les bénéfices		5 119	0,09	28 236	0,50
Total des produits		5 784 923	100,22	5 764 955	102,42
Total des charges		5 762 059	99,82	5 677 740	100,87
RESULTAT DE L'EXERCICE		22 864	0,40	87 215	1,55

Immobilisations

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	145 755					145 755
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	145 755					145 755
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	2 193 229		94 831		10 785	2 277 275
	Instal., agencement, aménagement divers	98 549					98 549
	Matériel de transport	693 781		85 348		27 000	752 130
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	35 519					35 519
	Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		3 021 079		180 180		37 785	3 163 474
FINANCIERES	Participations	4 216					4 216
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	8 202					8 202
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	12 418					12 418
TOTAL		3 179 251		180 180		37 785	3 321 647

Amortissements

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

	Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
				Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Fonds commercial					
	Autres immobilisations incorporelles		19 016	207		19 223
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		19 016	207		19 223
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels		1 770 460	166 853	10 785	1 926 528
	Autres Instal., agencement, aménagement divers		93 648	1 036		94 684
	Matériel de transport		603 600	29 458	27 000	606 058
	Matériel de bureau, mobilier		28 924	2 928		31 852
	Emballages récupérables et divers					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		2 496 632	200 276	37 785	2 659 123
TOTAL			2 515 647	200 483	37 785	2 678 345

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2025
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix	10 504		10 504		
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
	PROVISIONS REGLEMEENTEES	10 504		10 504		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
	Autres	54 700	6 400	13 589		47 512
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	54 700	6 400	13 589		47 512
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières					
	Sur stocks et en-cours	13 375	131	12 016		1 489
	Sur comptes clients					
	Autres					
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	13 375	131	12 016		1 489
TOTAL GENERAL		78 579	6 531	36 109		49 000

Dont dotations
et reprises {
- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

6 531

25 605

10 504

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	8 202		8 202
	Clients douteux ou litigieux	1 760	1 760	
	Autres créances clients	1 254 911	1 254 911	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	151 945	151 945	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	122 490	122 490	
	Débiteurs divers	134 979	134 979	
	Charges constatées d'avance	127 844	127 844	
TOTAL DES CREANCES		1 802 130	1 793 928	8 202
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	245 445	84 588	160 857	
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 167 838	1 167 838		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	90 416	90 416		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	476 621	476 621		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	4 669	4 669		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	90 467	90 467		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		2 075 455	1 914 598	160 857	
Emprunts souscrits en cours d'exercice		228 572			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		195 640			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		146 376
Autres créances clients		19 482
<i>Clients factures à établir</i>	19 482	
Autres créances		126 894
<i>Avoirs aaa à recevoir</i>	125 919	
<i>Interets courus / c.c</i>	975	

Charges à payer

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Charges à payer		106 902
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		229
<i>Intérêts courus sur emprunt</i>	229	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		16 063
<i>Four. fact. non parvenues</i>	16 063	
Dettes fiscales et sociales		143
<i>Etat-Ch. à payer-Prod.à recev.</i>	143	
Autres dettes		90 467
<i>Avoir rrrro a obtenir</i>	69 087	
<i>Divers charg a payer honoraires</i>	20 230	
<i>Divers charg à payer social</i>	1 150	

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			127 844
Charges constatées d'avance		45 703	
Credit bail constaté d'avance			
Assurance constaté d'avance		82 141	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			127 844

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION Produits d'avance sur facturation			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		10 000,00	34,0000	340 000,00
	Emises pendant l'exercice		200,00	34,0000	6 800,00
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		10 200,00	34,0000	346 800,00

Augmentation de capital d'un montant de six mille huit cent euros , prélevé sur le compte "autres réserves" résultant de l'attribution définitive de deux cents actions ordinaires nouvelles gratuites .

Répartition des effectifs par catégorie

		31/12/2025	Interne
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Ouvriers		18
	Employés, techniciens, agents de maîtrise		5
	Cadres et ingénieurs		1
	Autres catégories		
	TOTAL		24

--

Identité de la société mère consolidant les comptes

31/12/2025

DENOMINATION SOCIALE - SIEGE SOCIAL	FORME	CAPITAL	% DETENU
HOLDING BERNEUX	SARL	1 211 200	98,04

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

31/12/2025

Total des produits exceptionnels		11 801
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 298
<i>Produits s/exercice ant</i>	<i>1 298</i>	
Reprises sur provisions et transferts de charges		10 504
<i>Repr.prov. / Exceptionnel</i>	<i>10 504</i>	
Total des charges exceptionnelles		5 342
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		3 438
<i>Charges exercice antérieur</i>	<i>3 438</i>	
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions		1 904
<i>Dotations éléments except</i>	<i>1 904</i>	
Résultat exceptionnel		6 460

MAÇONNERIE BERNEUX
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 346 800 EUROS
SIEGE SOCIAL : ZI RUE DE LA FERRONNERIE
37530 NAZELLES NEGRON
R.C.S. TOURS 388 703 993
SIRET : 388 703 993 00013 – NAF : 4399C

..*.*.*

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les Associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS MAÇONNERIE BERNEUX relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS MAÇONNERIE BERNEUX à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévus à l'article L. 823-12-1 du code de commerce. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe de l'annexe des comptes annuels, lié au changement de méthode comptable pour se conformer aux derniers règlements ANC 2022-06 et 2023-03 relatifs à la modernisation des états financiers et qui explique l'impact dans les comptes de leur première application.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821.53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- La note de l'annexe « Stocks » précise les modalités retenues pour la valorisation des travaux en cours.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations des résultats à terminaison, et revoir les calculs effectués par la société.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévus à l'article L. 823-12-1 du code de commerce.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS MACONNERIE BERNEUX à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint Avertin, le 8 juin 2026

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

ORCOM AUDIT



JM. LECONTE

Associé

Bilan Actif

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)			
	Frais d'établissement (II)			
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais de développement			
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires		207	676
	Fonds commercial	126 533	126 533	126 533
	Autres immobilisations incorporelles			
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains			
	Constructions			
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	350 747	422 769	490 032
	Autres immobilisations corporelles	153 604	101 678	21 664
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)			
	Participations	4 216	4 216	4 216
	Titres imm. de l'activité de portefeuille			
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	8 202	8 202	8 202
Total de l'actif immobilisé (III)		643 301	663 604	651 323
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS			
	Matières premières, approvisionnements	68 461	73 759	75 016
	En-cours de production	12 151	56 485	59 465
	Produits finis			
	Marchandises			
	Avances et Acomptes versés sur commandes	4 750		263
	CREANCES (2)			
	Créances clients et comptes rattachés	1 255 182	1 014 709	1 034 101
	Autres créances	409 413	875 908	1 528 119
	Charges constatées d'avance	127 844	139 889	136 802
	Capital souscrit appelé, non versé			
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
	Actions propres			
	Autres titres			
	Instruments financ. à terme et jetons détenus			
	Disponibilités	1 265 947	1 338 777	1 452 285
Total de l'actif circulant (IV)		3 143 749	3 499 527	4 286 051
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)			
	Primes de remboursement des emprunts (VI)			
	Ecart de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)			
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)		3 787 051	4 163 131	4 937 374
(1) dont immobilisations financières à moins d'un an				
(2) dont créances à moins d'un an		1 793 928	2 043 880	2 712 863

Bilan Passif

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
Capitaux Propres	Capital (dont versé 346 800)	346 800	340 000	340 000
	Primes d'émissions, de fusions, d'apports, ...			
	Ecarts de réévaluation			
	Ecarts d'équivalence			
	RESERVES			
	Réserve légale	34 680	34 000	34 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves	1 259 740	1 480 005	1 846 136
	Report à nouveau			
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	22 864	87 215	333 869
	Subventions d'investissement		37	1 678
	Provisions réglementées		10 504	10 504
	Total des capitaux propres	1 664 084	1 951 761	2 566 186
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs			
	Avances conditionnées			
	Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques	47 512	54 700	59 700
	Provisions pour charges			
	Total des provisions	47 512	54 700	59 700
DETTES	DETTES FINANCIERES			
	Emprunts obligatoires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	245 445	212 568	144 751
	Emprunts et dettes financières divers (2)		553 073	524 837
	Instruments financiers à terme			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	DETTES D'EXPLOITATION			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 167 838	951 269	1 047 898
	Dettes fiscales et sociales	571 706	367 804	478 987
DETTES DIVERSES	DETTES DIVERSES			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes	90 467	71 956	114 845
	Produits constatés d'avances			168
	Total des dettes (1)	2 075 455	2 156 670	2 311 487
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif			
	TOTAL PASSIF	3 787 051	4 163 131	4 937 374
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		22 864,38	87 214,85	333 868,80
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acpt reçus sur cdes en cours)		1 914 598	2 026 840	2 291 750
(2) Dont emprunts participatifs				

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			
	Production vendue (Biens)	996	3 989	137
	Production vendue (Services)	5 771 494	5 624 775	7 629 299
	Montant net du chiffre d'affaires	5 772 490	5 628 764	7 629 436
	Production stockée	(44 334)	(2 980)	(55 835)
	Production immobilisée			
	Subventions	37	8 235	
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	25 605	40 132	79 570
	Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corporelles	6 500		
	Autres produits	8 194	8	203
Total des produits d'exploitation		5 768 492	5 674 159	7 653 375
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			
	Variation de stocks			
	Achats de matières et autres approvisionnements	1 385 061	1 274 552	1 955 815
	Variation de stocks	5 298	1 257	1 722
	Autres achats et charges externes (1)	2 757 267	2 908 245	3 662 396
	Impôts, taxes et versements assimilés	22 945	21 438	24 601
	Salaires	793 324	723 906	869 602
	Cotisations sociales	573 933	493 375	530 143
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :			
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements	198 579	199 815	219 317
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	131	1 028	
	Dotations aux provisions	6 400	12 800	17 299
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			
	Autres charges	873	3 981	5 064
Total des charges d'exploitation		5 743 811	5 640 396	7 285 959
RESULTAT D'EXPLOITATION		24 681	33 762	367 415
(1) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier		1 292	46 826	77 028
- Redevances de crédit-bail immobilier				

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
RESULTAT D'EXPLOITATION		24 681	33 762	367 415
Opéra- comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)			
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)			
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	4 630	89 156	79 903
	Reprises sur dépréciations et provisions			
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
	Produits des cessions d'immobilisations financières			
Total des produits financiers		4 630	89 156	79 903
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.			
	Intérêts et charges assimilées (3)	7 787	2 708	3 298
	Différences négatives de change			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
Total des charges financières		7 787	2 708	3 298
RES ULTAT FINANCIER		(3 157)	86 448	76 604
RES ULTAT COURANT avant impôts		21 524	120 211	444 019
	Produits exceptionnels	11 801	1 640	1 730
	Charges exceptionnelles	5 342	6 400	7 092
RES ULTAT EXCEPTIONNEL		6 460	(4 760)	(5 363)
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices		5 119	28 236	104 788
Total des produits		5 784 923	5 764 955	7 735 007
Total des charges		5 762 059	5 677 740	7 401 138
RES ULTAT DE L'EXERCICE		22 864	87 215	333 869
(2) dont produits concernant les entités liées		974	61 998	75 105
(3) dont intérêts concernant les entités liées				

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 787 051** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **5 784 923** euros et un total **charges** de **5 762 059** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **22 864** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 1^{er} janvier 2010, la société SAS Maçonnerie Berneux est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL Holding Berneux

Annexe libre

Etat exprimé en euros

Règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, qui modifie le règlement ANC n°2014-03 relatif au Plan Comptable général, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

En présence d'un changement de réglementation appliqué de manière prospective (Art. 831-3 du PCG), il est nécessaire de fournir toute information ayant un caractère pertinent à la compréhension des changements opérés dès lors que l'impact peut être significatif .

- Présentation des montants comptabilisés dans le résultat courant 2025 d'éléments qui auraient figuré en résultat exceptionnel avant l'application du Règlement .

- * Produit de cession des éléments d'actifs cédés : 6500 euros
- * Valeur comptable des immobilisations cédées : néant
- * Amendes et pénalités : 45 euros
- * quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice 2025 et comptabilisée dans le résultat d'exploitation 2025 : 37 euros

- Présentation des changements induits par la suppression de la technique des transferts de charges.

- * Montant des remboursements de frais de personnel comptabilisés au crédit des charges de personnel en 2025
 - remboursement de cotisations patronales CCPB : 2816 euros
 - remboursement d'indemnités journalières : 10935 euros
 - avantages en nature du personnel : 7632 euros

* Montant des prises en charge de formation comptabilisées au crédit d'un compte de charges externes en 2025 : 504 euros

* Montant des refacturations de frais généraux holding comptabilisés en chiffre d'affaires : 4058 euros

* Montant des indemnités d'assurance comptabilisés en produits d'exploitation : 8176 euros